

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

Procès-verbal d'une séance en ajournement du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes tenue le mardi 17 avril 2007, à 20 h 30, au 1740 rue Roberval, Saint-Bruno-de-Montarville.

SONT PRÉSENTS : mesdames et messieurs les commissaires Pierre Baril, Suzanne Chartrand, Luce Deschênes Damian, Johanne de Villers, Normand Dufour, Manon Handfield, Claude Henri, Jean-François Houle, Sylvain Lacasse, Luc Lamoureux, Alain Langlois, Lucie Legault, Marc-André Lehoux, Yvan Noël, Jean-François Rabouin, Hélène Roberge, Joel Santos, Louise Séracino, Paul St-Onge, Denise Tremblay, Alain Villemure ainsi que Carole Vigneault et Diane Miron, représentantes du Comité de parents.

ABSENCE NOTIFIÉE : monsieur Paul St-Amand

ÉTAIENT AUSSI ABSENT : madame Line Tessier et messieurs Joël Boucher et Yvan Rioux.

Assistent également à cette séance : mesdames Normande Lemieux, directrice générale, Angèle Latulippe, directrice du Service des ressources financières et messieurs Joseph Atalla, directeur général adjoint, Jacques Beaudet, directeur général adjoint et directeur du Service des ressources éducatives, André Dubreuil, directeur du Service des ressources matérielles, Alain Gauthier, secrétaire général, Daniel Grisé, directeur du Service des ressources informatiques, Claude Sasseville, directeur du Service de l'organisation scolaire et Sylvain St-Jean, directeur du Service des ressources humaines.

1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame Suzanne Chartrand, présidente, fait la constatation du quorum et procède à l'ouverture de la séance.

2. REVUE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

C-153-04-07 Il est proposé par monsieur Marc-André Lehoux d'adopter l'ordre du jour de la présente séance avec l'ajout du point 6.4 comme suit :

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance.
2. Revue et adoption de l'ordre du jour.
3. Revue et adoption du procès-verbal (...) néant.
4. Affaires en cours :
 - 4.1. Suivi à la dernière séance
 - 4.2. Rapport de la présidente.
5. Parole au public.

6. Affaires reportées et affaires nouvelles :

- 6.1. Dossier disciplinaire d'un employé syndiqué
- 6.2. Encadrements financiers 2007-2008 / dépôt pour consultation
- 6.3. Politique relative aux écoles à vocation particulière et aux projets particuliers / école de la Roselière / critères d'admission et d'inscription / confirmation des critères en cours et autorisation de consultation.
- 6.4. Pavillon des Tilleuls

7. Information :

- 7.1 École Sacré-Cœur de Mont-Saint-Hilaire – citation de la Ville.

8. Affaires diverses.

9. Parole au public.

10. Parole aux membres du Conseil.

11. Levée de la séance.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. REVUE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL...

Néant.

4. AFFAIRES EN COURS

4.1 Suivi à la dernière séance

Néant.

4.2 Rapport de la présidente

Néant

5. PAROLE AU PUBLIC

Néant

6. AFFAIRES REPORTÉES ET AFFAIRES NOUVELLES

Huis clos

C-154-04-07 Il est proposé par monsieur Jean-François Rabouin que l'assemblée se poursuive à huis clos.
Il est 20 h 39.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Retour à l'assemblée publique

C-155-04-07 Il est proposé par monsieur Jean-François Rabouin que l'assemblée redevienne publique.
Il est 21 h 45.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Monsieur Jean-François Houle et mesdames Louise Séracino et Johanne de Villers ont quitté la séance durant le huis clos.

Madame Johanne Pomerleau, présidente du Syndicat des professionnelles et professionnels des commissions scolaires de la Montérégie, s'est jointe au huis clos à 21 h 10 pour faire des représentations relativement au dossier visé au point 6.1 de l'ordre du jour et s'est retirée à 21 h 22.

6.1 Dossier disciplinaire d'un employé syndiqué

Après le huis clos, Madame Pomerleau, représentante syndicale, assiste à l'assemblée.

Madame Hélène Roberge fait lecture à voix haute de la résolution.

Considérant l'embauche de monsieur Mario Godon à titre de professionnel le 22 janvier 1987;

Considérant l'affectation de monsieur Mario Godon à titre d'animateur de vie spirituelle et d'engagement communautaire à temps plein à l'école secondaire De Mortagne;

Considérant les devoirs et responsabilités qu'assumaient monsieur Mario Godon auprès des élèves mineurs de l'école secondaire De Mortagne placés sous sa supervision lors d'un voyage au Sénégal en mars 2007;

Considérant l'inconduite et la négligence dont a fait preuve monsieur Mario Godon dans l'accomplissement de ses devoirs et responsabilités lors d'un voyage au Sénégal avec des élèves de l'école secondaire De Mortagne placés sous sa responsabilité;

C-156-04-07

Après mûres réflexions, il est proposé par madame Hélène Roberge :

- De résilier l'engagement de monsieur Mario Godon en date du 12 mars 2007, et ce, pour causes d'inconduite et de négligence dans l'accomplissement de ses devoirs et responsabilités;
- Que la direction générale soit chargée de faire le nécessaire en ce sens.

Monsieur Jean-François Rabouin demande un vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Madame Pomerleau quitte l'assemblée.

Monsieur Jean-François Houle revient après l'adoption de la résolution.

6.2 Encadrements financiers 2007-2008 / dépôt pour consultation

Madame Angèle Latulippe, directrice du Service des ressources financières, présente ce dossier.

Considérant l'importance d'obtenir les commentaires des diverses instances concernées par les encadrements financiers 2007-2008;

Considérant l'analyse faite par le Comité des priorités;

Considérant la recommandation du Comité de soutien à la mission éducative;

Considérant l'étude faite lors de la séance de travail du Conseil des commissaires le 17 avril 2007;

C-157-04-07

Il est proposé par monsieur Alain Langlois qu'un mandat soit donné au Service des ressources financières d'engager, auprès des instances concernées, une consultation portant sur les encadrements financiers 2007-2008.

La date de retour de consultation est fixée au 7 mai 2007 à 16 heures.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.3 Politique relative aux écoles à vocation particulière et aux projets particuliers / école de la Roselière / critères d'admission et d'inscription / confirmation des critères en cours et autorisation de consultation.

Monsieur Jacques Beaudet, directeur général adjoint, présente ce dossier.

C-158-04-07 Il est proposé par monsieur Yvan Noël que le mandat soit donné au Service des ressources éducatives à l'effet d'engager les consultations relatives au dossier susmentionné auprès des instances concernées, notamment le Comité de parents et le conseil d'établissement de l'école de la Roselière, avant de revenir auprès du Conseil pour adoption le 1^{er} mai 2007. Ces critères seront utilisés pour l'admission 2007-2008.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Madame Denise Tremblay se retire pour le point 6.4.

6.4 Pavillon des Tilleuls

Monsieur André Dubreuil, directeur du Service des ressources matérielles, présente un rapport sur des problèmes récemment constatés relativement à la structure de cet immeuble à Beloeil et il répond aux questions et demandes d'éclaircissement de mesdames et messieurs les commissaires.

Considérant les problèmes de structure constatés lors de la préparation des plans et devis d'aménagement du Pavillon des Tilleuls à Beloeil ;

Considérant qu'après une analyse approfondie des problèmes de structure, il a été constaté que l'immeuble n'était pas conçu pour résister à des tremblements de terre et que la nature argileuse du sol amplifiait encore ce risque ;

Considérant que les coûts des correctifs requis dépasseraient 2 M\$;

C-159-04-07 Il est proposé par monsieur Sylvain Lacasse de :

- . annuler l'entente de location avec la *Régie intermunicipale de police Richelieu-St-Laurent* pour le Pavillon des Tilleuls en renégociant une prolongation temporaire du bail de location à l'immeuble Marie-Rose, Pavillon I jusqu'à ce qu'une solution à long terme soit trouvée par l'une ou l'autre des parties ;
- . annuler, pour force majeure, la résolution de location # C-128-03-07 de l'immeuble Marie-Rose, Pavillon I, adoptée le 13 mars 2007 avec l'organisme *Corporation Aide et Intégration Jeunesse au Travail de La Vallée-du-Richelieu*, laquelle devait entrer en vigueur le 1^{er} septembre 2007 ;
- . loger la clientèle de l'Éducation des adultes dans le Pavillon II de l'immeuble Marie-Rose à partir de septembre 2007, ainsi qu'un groupe d'élèves TED 16-21 ans actuellement localisé à l'école secondaire De Mortagne ;
- . interdire immédiatement l'utilisation du Pavillon des Tilleuls
- . mandater le directeur du Service des ressources matérielles pour mettre en œuvre toutes les décisions précitées.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

7. INFORMATION

7.1 École Sacré-Cœur de Mont-Saint-Hilaire – citation de la Ville

Madame Suzanne Chartrand, présidente, présente un état de situation sur les derniers développements dans ce dossier.

8. AFFAIRES DIVERSES

Néant.

9. PAROLE AU PUBLIC

Néant.

10. PAROLE AUX MEMBRES DU CONSEIL

Madame Suzanne Chartrand informe mesdames et messieurs les commissaires d'une modification à l'agenda des commissaires.

11. LEVÉE DE LA SÉANCE

C-160-04-07 À 22 h 13, il est proposé par monsieur Jean-François Rabouin de lever la présente séance.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

présidente

secrétaire général

AG/ag